

Conférence téléphonique organisations syndicales/DDFiP du 20/03/20

Préambule :

Présentation du DDFiP : la situation des effectifs présents évolue à la baisse dans l'ensemble des services. 29 % des agents présents hier, 26 % aujourd'hui, le volume de télétravailleurs est de seulement 11 % dont 20 en contrôle fiscal (mission non prioritaire). L'objectif est de maintenir seulement le strict minimum de personnels dans les services.

Sur les services pour lesquels les organisations syndicales sont intervenues : le CDIF est fermé depuis hier, dès lundi le SPFE de Bourges sera en situation de veille avec juste quelques agents présents, il n'y a qu'un agent présent au SPF de St Amand.

Les journées de présence seront banalisées : si l'agent n'est présent que quelques heures dans le service, sa journée sera comptabilisée en totalité sur la base de son module horaire.

Le DDFiP participe à une réunion quotidienne à la Préfecture. Dans le Cher, 6 cas sont répertoriés ; la population fait globalement preuve de civisme.

Expression de la CGT sur la situation générale et le nombre d'agents en présentiel :

Nous notons qu'il y a un repli du nombre d'agents en présentiel, vous avez pris en compte nos demandes ; cependant le retard pris peut avoir de graves conséquences.

La Direction générale n'a pas donné de consignes claires. Par conséquent, si certains chefs de service ont mesuré la gravité de la situation et ont pris immédiatement les décisions qui s'imposaient, d'autres n'ont pris aucune initiative par peur d'avoir à rendre des comptes sur l'activité de leur service.

Réponse du DDFiP : nous ajustons la présence des agents au fur et à mesure au strict nécessaire, il y a eu un retard à l'allumage mais il y a l'inertie d'une grande administration, il fallait le temps nécessaire pour que tout se mette en place même si on peut trouver que ce temps a été trop long.

La réunion s'est tenue dans un climat constructif même si le système d'audioconférence limite les débats.

questions	réponses
Le message du Directeur ce jour indique « <i>Ouverture ce jour de MEDOC Web en télétravail</i> » ce qui doit se traduire par une baisse des agents en présentiel et un télétravail en hausse. Le nombre d'agents présents dans le service doit baisser drastiquement (validation des remboursements de crédit de TVA en télétravail)	Le dispositif a été découvert ce matin. La direction recense actuellement les ordinateurs portables qu'elle pourrait récupérer ; ils seront réattribués au SIE et aux agents qui exercent une mission prioritaire, 2000 portables vont être repris aux stagiaires des écoles (actuellement fermées) et redéployés nationalement ; le Cher en a demandé 40.
Télétravail Bourges Hôpitaux service des payes	2 ordinateurs ont été attribués au service, le DDFiP va voir pour en déployer d'autres dans ce service en particulier
Combien de cas avérés de coronavirus, de suspicions, et quelles sont les procédures mises en œuvre ?	1 personne à la trésorerie de Vierzon en contact avec une personne possiblement infectée, l'agent est en quatorzaine. Les locaux et les parties communes du site ont été désinfectés (2 h de ménage) ; la procédure est suivie par le médecin de prévention

Conférence téléphonique organisations syndicales/DDFIP du 20/03/20

Pas de doublon sur les plateaux quelle que soit la distanciation : 15 min avec une personne contaminée quelle que soit la distance met en danger d'être contaminé	Les consignes ont été rappelées aux chefs de services les agents doivent être dans des bureaux séparés, une tournée d'inspection va être faite par l'assistante de prévention la semaine prochaine
Recenser tous les endroits où il est possible de déjeuner sur tous les sites et notamment Lahitolle, Ste Catherine, Condé. Tout en garantissant la sécurité.	C'est fait, des appareils supplémentaires vont être déployés et repositionnés dans des locaux plus grands pour éviter la promiscuité lors de leur utilisation. Si des manques sont constatés, il faut en faire part à la Direction.
Demande d'allocation de frais de repas .	Pas de possibilité de portage de repas, la direction a fait remonter une demande de carte APETIZ pour les agents. C'est actuellement la seule possibilité qui pourrait être mise en œuvre rapidement
Berkanien : une attention toute particulière doit être portée à la femme de ménage du 3ème à Condé pourrait-elle avoir droit à un masque ? Elle navigue de bureau en bureau, elle est particulièrement exposée. Elle a par ailleurs d'autres employeurs, nous ne connaissons pas les mesures de prévention prises par ces autres employeurs.	La DDFIP ne peut pas disposer des masques qu'elle possède ; ils seront mis prioritairement à la disposition des hôpitaux. Des consignes lui ont été données. Elle ne viendra qu'une fois par jour au lieu de 2 (salaire maintenu). Un point va être fait sur les gants et autre matériels de protection à distribuer dans les services
Propreté des locaux	Des consignes ont été données pour doubler les heures de ménages sur les gros sites, la société chargée du ménage ne doit pas mettre les salariés en activité partielle. Il faut faire remonter les infos en cas de problèmes
Confinement du courrier et des chèques : en l'absence de connaissances sur la survie du virus sur surfaces inertes, nous demandons que le courrier et les chèques ne soient manipulés par les agents qu'après une période d'attente d'au moins 24H	Demande est faite au médecin de prévention de se prononcer sur l'utilité de cette mesure, elle sera mise en place si elle est jugée nécessaire
Les secours aux personnes dans le besoin : cette mission relève de la paierie départementale sur Bourges, comment est-elle assurée actuellement ?	Les bons de secours sont une mission prioritaire, cela concerne surtout Vierzon et Bourges Municipale où un bouton permet d'ouvrir la porte depuis la caisse. Le département est prévenu des modalités d'accès aux services, les consignes sont données en même temps que les bons.
Des directions envisagent une comptabilité hebdomadaire	C'est compliqué à mettre en place possible avec DDR3 mais Hélios exige une comptabilité journalière, des discordances de fonctionnement

Conférence téléphonique organisations syndicales/DDFIP du 20/03/20

	peuvent entraîner des blocages départementaux ou nationaux. Dans certains services, on n'ouvre et clôture la compta que tous les 2 jours.
Suspension de la campagne d'impôt sur les revenus : qu'en est-il ?	Pour l'instant pas de décision sur le report de la date de dépôt, on va plutôt vers une prolongation de la campagne
Suspension de la campagne d'évaluation : précisément nous demandons la suspension de la signature de l'autorité hiérarchique , ce qui suspend le délai de recours sur CREP. Les agents ont actuellement d'autres préoccupations.	Tout est suspendu : il n'y aura pas de clôture ; les agents garderont la possibilité de faire appel

Prochaine conférence téléphonique le mardi 24/03/20 à 11h